

SYNEOS

39 RUE LOUIS VANNINI
93330 NEUILLY SUR MARNE

Téléphone :

Mail :

Bon No : 003044454	1ere Gachée : 07:36 (1) Quantité : 0.50 m3	Date : 15/09/2026 reg2609156542 Réf. commande(2) :	Zone : SOUS CENTRALE Véhicule : SC SOUS CENTRALE Chauffeur : SC SOUS CENTRAL Centrale : NEUILLY SUR MARN
Client : C9258360 SYNEOS NEUILLY NOCEEENNE 18 B PROMENADE MARX DORMO 93460 Gournay-sur-Marne		Chantier : SC SOUS CENTRALE SOUS CENTRALE	
ARRIVEE CHANTIER réelle		DECHARGEMENT debut fin	DEPART chantier
RETOUR centrale		ATTENTE 00:00	Quantite Origine : 0.50 m3 Quantite Restante : 0.00 m3 Livree Reelle : 0.50
CONSEILS DE SECURITE en aucun cas nos produits ne doivent être ingurgités ou entrer en contact avec la peau au risque de provoquer des allergies des rougeurs ou des brulures			
 			
Code Formule 4J350S1D04	Désignation(6)(8)	Certification	Classe d'exposition(3)
Classe chlorure	Consistance(7)	Dmax	
	S1	04	
Ciment(type et classe) LIGEX FPL1	Additions(type)	Dosage(C+Ka)(5) 0	Résistance caractéristique(4)
Appellation commerciale : MORTIER 350 S1 D04 CEM II/B 42 CEM II/B 42.5 N			Température :
Mode de livraison :			N° Grue : Retour béton
SERVICES		ADJUVANTS	LIVRAISON RECEPTIONNEE
CONTRIBUTION CARBONE	0.5 METRE CUBE		Nom:
CONTRIBUTION ENVIRONNEMENTALE	0.5 METRE CUBE		Signature du client:
RESPONSABILITE ELARGIE DU	0.5 METRE CUBE		
PRODUCTEUR	0.5 METRE CUBE		
CONTRIBUTION ENERGETIQUE	0.5 METRE CUBE		
Ajout d'ingrédients sur chantier(9): Type et quantité: Demandeur:			

- (1) Sauf dispositions particulières, le béton doit être mis en oeuvre, au plus tard, 2 heures après la fabrication de la première gachée
- (2) Cette case est obligatoirement remplie dans le cas d'un BCPE et dans les autres cas seulement si spécifié
- (3) la classe X0 ne peut convenir que pour des bétons ne subissant aucune agression, non armés ou faiblement armés avec un enrobage d'au moins 5 cm
- (4) contrôle de la résistance sur cubes.
- (5) Dosage minimal en liant équivalent, si spécifié par le client pour les BPS; dosage nominal en ciment pour les BCP.
- (6) BCPN: Béton à Composition Prescrite dans la norme NF P18-201; BCPE: Béton à Composition Prescrite sur Etude Client.
- (7) ou rapport E/C suivant la spécification.
- (8) l'appellation PRODUIT SPECIAL ne peut être utilisée pour des bétons entrant dans le domaine d'application de la norme NF EN 206/CN
- (9) tout ajout sur chantier non prévu dans la formulation du béton rend le béton non conforme à la norme NF EN 206/CN. Dans le cas d'un béton certifié, il perd de facto sa certification que le sigle de certification NF, soit rayé ou non